

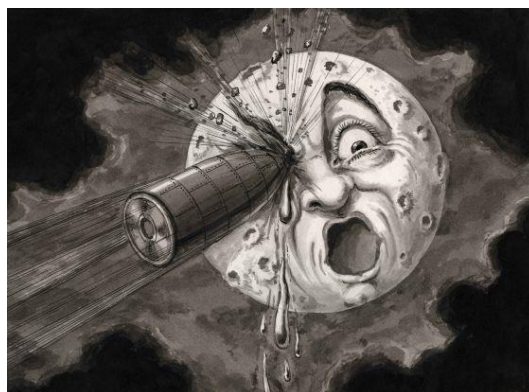


mONTPELLIER 2020

La lettre de « Sursaut

Novembre 2017, n°54

La dictature de la petite phrase



Le voyage dans la lune de Georges Méliès

De nombreux commentateurs politiques ont mesuré le temps accordé par les journalistes dans leurs questions au Président de la République sur TF1 le 15 octobre au seul commentaire de la pertinence de l'usage du mot « bordel » prononcé en aparté lors d'un déplacement à l'usine GM&S d'Egletons en Corrèze. 20mn auraient ainsi été consacrées à ce terme. Ce faisant, ils ont surtout démontré la pertinence du vieux proverbe chinois : « *lorsque le sage désigne la lune, l'idiot regarde le doigt* ». En se focalisant sur le seul usage du mot « bordel », ils ont laissé de côté le reste de la phrase qui invitait les salariés d'Egletons menacés de licenciement à « *aller regarder s'ils peuvent avoir des postes* » dans une usine voisine située à Ussel. Les questions posées par cette invitation sont pourtant au cœur des réformes du code du travail entreprises par le gouvernement, de celles de la formation professionnelle, du chômage

et de l'emploi. Quelles peuvent être, par exemple, les limites d'intervention d'un Etat invoqué comme « Providence » lors d'une faillite d'entreprise ? Dans quelle mesure les contraintes imposées pour un retour à l'emploi doivent-elles tenir compte de l'environnement familial du demandeur d'emploi ? Quelles sont les frontières entre le droit de manifester et celui de « foutre bordel » ? Plus profondément, comment lier la légitimité de la revendication de ses droits de citoyen avec l'exigence de ses devoirs ?

Notre vie politique prend rarement le temps de travailler ses questions. Elle préfère se laisser saturer par les petites phrases de responsables politiques, par les commentaires de leurs derniers twittes faisant le « buzze » ou par des photos secrètes dérobées dans leur vie actuelle ou dénichées dans leur histoire passée. Cette soumission à la séduction du « scoop » au détriment de l'exigence de la profondeur et du temps d'une réflexion fait peser une grave menace sur notre vie démocratique et contribue à conforter la décrédibilisation de ses représentants.

Nos hommes politiques ne doivent pas être dédouanés de leur devoir d'exemplarité et de la nécessité de pouvoir répondre de leurs actes et de leurs propos. Comme tout citoyen, ils ont également le droit de ne pas être continuellement épiés ou harcelés dans leur moindre pas ou à la moindre parole. On s'habitue dangereusement à l'usage d'enregistrements effectués à l'insu des personnes, de caméras cachées ou de photos dérobées. Nous encourageons la diffusion dans la presse ou sur nos écrans d'informations issues de piratages divers. Même s'ils revendiquent une intention noble de devoir d'information ils contiennent néanmoins des germes profondément antidémocratiques.

Les hommes politiques se posent souvent en victimes de ces agissements. Ils en sont souvent, plus ou moins volontairement, de grands complices. Il est tout à fait important qu'ils sachent utiliser les réseaux sociaux pour leur communication politique. Par contre leur format n'est pas qualifié pour tout ce qu'ils ont le devoir de diffuser. L'utilisation faite par le Président Trump de son compte twitter pour annoncer l'ouverture de dossiers secrets concernant l'assassinat de J. F. Kennedy est-elle à la hauteur de sa décision ? L'information politique a besoin de temps pour son explication et d'un média à la mesure de son importance. Le choix fait par Lionel Jospin du format impersonnel d'un fax envoyé à l'AFP était-il le plus adéquat pour annoncer sa candidature aux présidentielles de 2002 alors que chacun sait que l'enjeu d'une telle échéance est la rencontre entre un peuple et un homme ? L'excès de personnalisation des twittes pose également problème. Outre la relativisation subjective qu'ils induisent par rapport à l'information qu'ils transmettent, ils ne protègent pas de l'irruption de réactivités affectives ravageuses comme ceux de l'ancienne compagne de François Hollande mélangent politique et rancœurs.

La réduction de la politique à des jeux de petits mots ou de petites phrases ne se contente pas de pervertir le débat, elle contribue à appauvrir les cerveaux des citoyens et à les rendre ainsi beaucoup plus perméables et fragiles devant les différentes formes de tentatives de leur prise de contrôle. Les discours politiques résumés par les 140 caractères des twittes deviennent vite propagande. Réduits à des formats de 90 secondes lors de prestations télévisées ils se muent en messages publicitaires. N'est-ce pas une des sources principales de l'échec des primaires ? Les qualités permettant de gagner à l'audimat ne peuvent se confondre avec celles nécessaires à l'exercice d'un mandat présidentiel.

Les formulations brèves conviennent tout à fait à la transmission rapide d'informations ponctuelles. Par contre elles sont infirmes pour traduire la complexité des choses. Les « haïkus » japonais, à travers la contrainte qu'ils imposent à leurs auteurs, veulent traduire la vanité des choses et des êtres. Les twittes, le plus souvent, étalent au contraire la vérité primaire d'égos réactifs.

Les laboratoires d'idée naissent de la prise en compte de la nécessaire complexité du débat politique. Ils pensent, également, que les prises de position individualistes ne suffisent pas : l'action politique nécessite un collectif. Ils se situent, par le fait même, aux antipodes de la facilité des « petites phrases ». C'est probablement pour cela qu'ils n'intéressent que médiocrement les médias qui leur préfèrent le « scoop » immédiat ou le « buzz » vendeur. Cela n'empêche pas MP2020 de continuer sa route en vous proposant une prochaine soirée Controverses le 21 novembre à la Gazette Café.

Les billets de Gérard DORIVAL

Catalogne : les politiques du pire



Plantu journal Le Monde

Deux "politiques du pire" s'affrontent en Catalogne.

La gravité de la situation est d'autant plus inquiétante qu'elle se développe à nos portes avec une issue totalement imprévisible.

Sans remonter aux origines lointaines du conflit, la décision du tribunal constitutionnel espagnol de 2010, qui prenait le contre-pied de la décision du gouvernement socialiste de Zapatero, accordant à la Catalogne une large autonomie fiscale, a incontestablement radicalisé le sentiment sécessionniste.

Il en est de même de la maladresse répressive du gouvernement espagnol lors du referendum interdit de ce 1er Octobre, qui a provoqué inutilement des réactions outrées. Les révocations et menaces d'emprisonnement, proférées aujourd'hui, aboutiraient à un surcroît de sympathie à l'égard de "martyrs". Les résultats dignes d'une république bananière de cette consultation largement tronquée n'auraient pas dû servir de base crédible à une déclaration unilatérale d'"indépendance". C'est pourtant ce que les instances catalanes ont choisi d'énoncer, sous la pression des "ultras" (dont la plupart sont de droite et d'extrême droite, faut-il le rappeler) et au mépris de nombre d'"unionistes", sortis du bois avec force depuis. Notons que le Podemos ne s'y trompe pas en réfutant l'indépendance. Le parti socialiste soutient de son côté les conservateurs.

La seule référence aux "racines" et à la langue ne saurait conduire inmanquablement à la sécession. Il en résulterait par précédents, une mosaïque morcelée de micros nations qui n'auraient aucune chance d'émerger dans un monde continental. Il ne convient pas de créer de nouvelles frontières mais plutôt de gommer partiellement celles existantes, au bénéfice de convergences plus larges.

Les milieux économiques et bancaires ont choisi leur camp massivement, en s'"expatriant"

La victimisation outrancière et la référence au retour de la dictature franquiste sont fallacieuses et grotesques mais alimentent le populisme ambiant.

L'absence de majorité des indépendantistes, à chacune des consultations antérieures, aurait pu leur faire refuser la proposition gouvernementale d'élections générales en Décembre, ce qui aurait constitué un évident déni de démocratie. Ils ont finalement décidé de participer, ce qui, à défaut de victoire éventuelle, restaure leur crédibilité.

La communauté internationale et l'Europe ne reconnaissent pas leur démarche, et ce, unanimement, ce qui est de mauvais augure pour un éventuel "Etat" catalan.

La seule issue ne peut-être que démocratique, par la voie des urnes avec un retour aux principes de 2010. Il est à craindre cependant que des surenchères n'entraînent longuement ce processus. La "non-violence" d'aujourd'hui en l'absence persistante de dialogue, pourrait prendre une autre tournure, encore plus dramatique.

Midi à leur porte



La conscience sociétale et citoyenne de nombre de nos semblables s'arrête assez souvent aux portes de leur appartenance catégorielle : Midi à leur porte !

Un célèbre et sinistre leader d'extrême droite, dont la fille sévit aujourd'hui, recommandait à ses partisans, convaincus, un viatique simpliste ordonnant ses priorités d'évidence : la famille d'abord, puis les voisins, les habitants de la commune ensuite, ceux de la nation, et enfin les étrangers avec des différenciations que vous devinez. Midi à leur porte.

La litanie des expressions publiques des très nombreuses corporations de tous genres interpellant de façon véhémement tous les gouvernements successifs, autocentrée, n'a cure du montant exorbitant qui en résulterait en termes de surcroît exponentiel d'impôt, que, bien entendu, la plupart n'est absolument pas prête, en contrepartie, à consentir. Midi à leur porte !

A titre d'illustration, le combat des fonctionnaires, dont je suis issu, est exemplaire lorsqu'il porte sur la défense des services publics, hélas exsangues, mais peu crédible lorsqu'il défend des avantages dits « acquis », privilèges dérogatoires et inégalitaires, sans discernement. Midi à leur porte !

Les retraités, dont je suis, pensent, sincèrement ou non, avoir cotisé « toute leur vie » pour « leur » retraite alors qu'il ne s'agissait alors pour eux que de financer celle des anciens de l'époque, moins nombreux et à la longévité de beaucoup moindre. En fait, le compte est loin d'y être, et ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui doivent payer la facture de plus en plus lourde de cette charge de "solidarité" à rebours, à sens unique. Les intéressés arguent qu'ils aident désormais beaucoup leurs enfants, CQFD, confirmant ainsi mon propos (il en est de même, en pire, pour une dette abyssale que nous avons creusée par égoïsme, démagogie et impéritie, incontournable malgré les dires irresponsables de politiciens illusionnistes, et que nous les condamnons, sans vergogne, à payer à notre place !). Midi à leur porte

Les plus fortunés, aujourd'hui gâtés, ne sont pas en reste : les revenus outranciers et indécents, l'optimisation fiscale(légale) et l'évasion fiscale (illégale mais courante), les parachutes dorés sont autant de provocations à l'équilibre sociétal et à un vivre ensemble équitable. Peu pratiquent le mécénat et la solidarité caritative. Midi à leur porte !

Les collectivités publiques cultivent également les rivalités et les surenchères, alors qu'elles devraient partager dans la sérénité le bien commun républicain, fruit des contributions citoyennes.

Midi à leur porte !

Le Maire d'une commune périphérique de Montpellier a eu l'idée lumineuse d'organiser une consultation populaire sur le choix des investissements à opérer, à partir des projets émanant de la population générale ou de la municipalité. 7 % ont participé. 93 % ont fait preuve d'indifférence, pour mieux critiquer ensuite sans doute les projets comme les élus en général. Midi à leur porte.

Ne parlons pas des partis politiques (ainsi que des syndicats) qui, malgré des efforts récents de transversalité, sont, par nature, cloisonnés et étanches. Les messages et les tweets de leurs militants, conformistes et "dans la ligne", sont des resucées de "langue de bois ». Inutile de les lire. Leur contenu est connu d'avance. Midi à leur porte.

Mes détracteurs m'opposeront que ces reflexes de corps, de caste ou de communauté au sens civil du terme, sont bien naturels et que la recherche de l'intérêt propre, bien compris s'impose. Ils m'apparaissent au contraire comme des éléments d'appauvrissement collectif, d'affrontement, de fracture, et de division. L'avenir de notre société mérite mieux en termes de transparence, de lucidité, d'intelligence, de discernement et de solidarité.

Claude NEUSCHWANDER démissionne de la Régie des Eaux et du Conseil de Développement



dessin de Moya

Claude Neuschwander nous a demandé de publier le courrier qu'il a adressé au Maire de Montpellier et Président de la Métropole pour lui annoncer sa démission de ses fonctions à la Régie des Eaux et au Conseil de Développement.

Monsieur Philippe SAUREL
Maire de Montpellier
Président de MONTPELLIER METROPOLE
Place Zeus
34000 MONTPELLIER

Montpellier le 28 octobre 2017

Monsieur le Président,

Peu après votre arrivée à la Mairie, vous m'avez nommé administrateur de la Régie des Eaux et Membre du Conseil de Développement. C'est comme cela que j'ai appris à connaître aussi bien René Revol que Katia Vidic. J'ai accepté ces deux postes et essayé de rendre service en apportant mes compétences. Je viens vous informer aujourd'hui de ma décision de démissionner de ces deux mandats.

En effet, j'ai assisté à la réunion du Conseil d'administration de la Régie des Eaux jeudi 19 octobre et entendu votre tentative d'explication du coup de force que vous avez conduit contre un certain nombre de maires de la métropole - et notamment à l'encontre du Président de la Régie - au risque de la désorganiser. Je vois dans la révocation du Président René Revol, auquel je garde toute mon estime, une nouvelle manifestation de votre volonté de conforter le pouvoir centralisé que vous vous efforcez de mettre en place depuis votre élection. Comment, dans de telles conditions, pourrais-je continuer à y trouver ma place ?

J'ai conseillé, dans ma longue carrière, beaucoup d'agglomérations et côtoyé de nombreux responsables de territoires ; je suis surpris de voir combien d'entre elles, alors que nous sommes à mi-mandat, ont lancé de vrais projets préparant l'avenir, en oubliant les désaccords politiques et les attitudes politiciennes. Je ne suis pas sûr que ce soit le cas de Montpellier. Les conflits que vous entretenez avec les autres collectivités voisines ne me paraissent ni utiles, ni nécessaires. Elles me semblent même dommageables. J'ajouterai que le fonctionnement de la Métropole développe un climat bureaucratique, qui pèse sur son efficacité, allonge ses délais et accroît sans doute ses coûts. Quelle place peut encore y occuper un Conseil de Développement ?

Aujourd'hui, ayant pris ma décision, je vais envoyer à la nouvelle Présidente de la Régie ainsi qu'à celle du Conseil de Développement ma lettre de démission.

Je vous s'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments attristés.

Claude NEUSCHWANDER

Ouverture du chantier de la gare TGV de Manduel



Photo Midi Libre

Les travaux de construction de la gare d'accueil de la ligne TGV à Manduel ont commencé en cette fin de mois d'octobre. Ils doivent permettre l'ouverture de la gare en décembre 2019, chaînon indispensable à la finalisation de la liaison ferroviaire LGV vers Barcelone.

Sa création a été l'objet de multiples polémiques. C'est pourquoi il nous a semblé important de demander à Jean Paul BORE qui, avec ses amis de TPNA, sont porteurs d'un ambition projet de transport multimodal autour du site de Nîmes-Garons, de nous livrer un commentaire sur l'événement. Les deux projets s'opposent-ils ? ou, au contraire, ne peuvent-ils pas s'appuyer l'un sur l'autre ?

Les travaux de la gare de Manduel sont désormais engagés contre toute logique. Sans aucun doute un nouveau gâchis de fonds publics en perspective. Cependant, contrairement au leurre entretenu, le projet d'installation à Nîmes Garons Générac d'une plateforme internationale et multimodale de fret porté par TPNA depuis 2014 n'est aucunement en concurrence avec cette gare. Pour une simple raison, c'est que ce projet environnemental répond au besoin urgent de rationalisation du transport européen en utilisant le rail, la route et l'aéroportuaire dans un même lieu, ce qui réduirait considérablement le nombre de camion sur nos routes. Par ailleurs, 6 000 emplois pourraient être ainsi créés. Or, malgré de nombreuses promesses, ce projet souffre d'une concurrence avec l'appétit de promoteurs immobiliers qui flairent l'aubaine que représentent les centaines d'hectares non inondables, s'ils devenaient constructibles autour de la base aéroportuaire de Nîmes Garons. En laissant penser que ce projet serait concurrentiel de la gare de Manduel on trompe la population en droit de se poser bien des questions. Après une déclaration de TPNA lors de la venue du VP de la Région, Didier Cordorniou venu présenter la politique aéroportuaire de la région à Garons, cette dernière nous a fait part d'un courrier adressé en août à la SNCF pour connaître ses intentions concernant les terrains de la base de travaux (80 ha) de la LGV qui pourraient

précisément accueillir la plateforme. Or ce courrier évoque le seul principe d'une plateforme classique de 20 ha, ce qui ne la rendrait en aucun cas multimodale, mais plus encore la placerait en concurrence directe avec la zone prévue autour de la gare de Manduel. Une rencontre doit avoir lieu avec le cabinet de la Région, le VP en charge des transports et des représentants de TPNA le 10 novembre prochain pour évoquer l'ensemble de ces questions. L'alternative est plus que jamais la suivante : favoriser la spéculation immobilière ou favoriser l'environnement et l'emploi. La création de cette base internationale de fret serait un énorme atout pour l'ensemble de la région Occitanie et plus particulièrement pour l'Hérault et le Gard avec le jumelage des deux aéroports Nîmes Montpellier, avec pour répartition, le transport voyageur à Montpellier et le fret à Nîmes Garons.

Jean-Paul BORE

Soirée Controverses, Sursaut 4 :

le mardi 21 novembre à 18.30h
à la Gazette Café de Montpellier

« **Nos centres-villes en risque de dévitalisation ?** »



Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, MP2020 continue son travail de propositions à l'approche des prochaines municipales. Il veut associer un maximum de citoyens à ce projet à travers des réunions publiques invitant, chaque fois, des experts de la question traitée pour ouvrir la voie à de véritables échanges.

Les centres-villes de la plupart de nos villes, qu'elles soient de taille métropolitaine ou plus moyennes connaissent une période difficile. Beaucoup sont gagnées par une paupérisation de leurs habitants, une dégradation des logements, une fuite des commerces, un sentiment d'insécurité et de manque de propreté.

Les centres-villes constituent, pourtant, un enjeu capital pour le développement de l'ensemble de nos cités et de leur périphérie. Elles en constituent le cœur et les racines de leur identité. Il est donc indispensable d'en préparer le demain. L'enjeu principal résidera sans doute dans l'harmonie trouvée entre les progrès techniques (informatisation, transports, commerces, économie présenteielle, accès au logement ...) et la préservation d'une « urbanité » basée sur le bien vivre ensemble dans un tissu urbain permettant la circulation de tous.

Nous avons invité **Patrick VIGNAL, député de l'Hérault et Président de « Centre-ville en mouvement »** association réunissant élus, chercheurs et représentants de Corps d'Etat, pour nous parler de leurs travaux et de leurs actions. Venez nombreux !

Jacques SAUVAGEOT



Jacques SAUVAGEOT à notre soirée Controverses de février 2016

Les jeunes générations ont sans doute oublié l'importance de Jacques Sauvageot lors des événements de 1968. Vice-président de l'UNEF, il fut l'un des trois leaders du mouvement avec Daniel Cohn-Bendit et Alain Geismar. Pour beaucoup il contribua fortement à protéger les manifestations des violences extrêmes auxquelles elles étaient exposées.

Il deviendra ensuite président de l'UNEF jusqu'en 1971, militera au PSU et prendra la charge de secrétaire de l'Institut tribune Socialiste. Professeur à l'école des Beaux-Arts de Nantes, il dirigera celle de Rennes de 1983 à 2009.

Il manquera à beaucoup pour la célébration du cinquantenaire de Mai 68. Il y aurait certainement fait entendre une voix singulière, celle d'un homme, pour reprendre les termes de l'article que lui a consacré l'ITS, « *avec son absence d'ambition égocentrique, attaché qu'il était avant tout à une autre ambition, celle des projets collectifs auxquels il participait, qu'il contribuait à initier, avec dévouement, et aussi avec exigence d'une fidélité, non aux mythes et aux légendes, mais à l'examen et à la restitution des réalités* ».

C'est ainsi qu'il nous était apparu lors de la soirée Controverses qu'il avait accepté d'animer à la Gazette Café le 11 février 2016. Sous sa présence discrète voire effacé perçait une grande fermeté d'esprit et d'engagement. Il nous avait alors rappelé les valeurs qui avaient fondé le PSU : « *vigilance, indignation, protestation et subversion* » pour fonder une action pour le temps présent permettant « *de donner un sens à la vie d'aujourd'hui* ». Chacun avait senti alors qu'il continuait à y puiser les racines de sa vie et de son action.

RAPPEL :

Cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ... N'hésitez pas à transmettre vos courriers et articles à notre rédaction en les adressant à Joseph MORNET : montpellier.asso.2020@gmail.com.

Les documents de « MONTPELLIER 2020 » sont consultables sur son site www.montpellier-2020.fr : vous pouvez y trouver, outre nos textes, les documents et images de nos manifestations locales, des comptes rendus de presse, des tweets ... n'hésitez pas à inter réagir !

BULLETIN D'ADHESION

Monsieur, Madame ou raison sociale :

Profession ou statut social :

Habitant

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

s'acquitte de la somme de 25 €

au titre de l'année 2017 et est membre de l'Association MONTPELLIER 2020

Payable par chèque à l'ordre de « association Montpellier 2020 »

Adresser à 2 rue Jeanne d'Arc, MONTPELLIER, 34000

Fait à :

le :

Signature :